

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2024 à 18h45

En exercice	15
Présents	9
Votants	12
Pouvoir	3

PRESENTS : BRUNET Laurent, MASSE Michel, MONTAGNE Stéphane, MAILLE Valérie, LAUR Marie-Paule, HERAIL Bernard, JOSEFIAK Annie, SECQ Fanny, SERRE Philippe.

ABSTENTS EXCUSES : CHABANON Géraldine, LEGIER Joséphine, RICHERT Evelyne, LECOMTE Corinne.

ABSENT NON EXCUSE : ROUANET Thomas, GIL Sébastien.

POUVOIRS : CHABANON Géraldine à HERAIL Bernard
RICHERT Evelyne à BRUNET Laurent
LECOMTE Corinne à MONTAGNE Stéphane

Mme LAUR Marie-Paule a été nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1) Finances budget principal**
Vote du budget primitif 2024
- 2) Questions diverses**

N°2024-27 Objet : Budget Principal 2024

Monsieur le Maire donne la parole à Mme Carole IZQUIERDO qui fait la lecture des modifications du Budget Primitif 2024.

Elle rappelle que le budget primitif est équilibré en section de fonctionnement à hauteur de 1 804 990,00 € et en section d'investissement à hauteur de 1 067 492,00 €.

Monsieur le Maire propose aux membres de l'Assemblée le projet de Budget primitif de la Commune pour l'exercice 2024 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la manière suivante :

Section de Fonctionnement :

- Dépenses : 1 804 990,00 €
- Recettes : 1 804 990,00 €

Section d'investissement :

- Dépenses : 1 067 492,00 €
- Recettes : 1 067 492,00 €

Il est donc proposé d'adopter le projet de budget primitif pour 2024 présenté par Monsieur le Maire.

Il demande au Conseil de bien vouloir délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL, OUI l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents.

- Adopte le projet de Budget 2024 arrêté comme ci-dessus.

La présente délibération annule et remplace la délibération N°2024-24 ayant le même objet.

Sujets divers

- Mr le Maire rappelle au conseil municipal que la commune organise une « petite » journée médiévale le samedi 27 avril, suite à l'abandon de cette journée par la Communauté de Communes Sud Hérault.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 18h50.